

# Distances de freinage



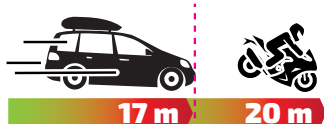
Plus long que vous n'imaginez

## Le saviez-vous ?

Les distances de freinage sont les mêmes pour les voitures et les motos, vrai ou faux ?

**FAUX :** En cas de freinage d'urgence, une moto parcourt trois mètres de plus qu'une voiture à 50 km/heure, et 7,5 mètres à 90 km/heure. Pensez-y : augmentez les distances de sécurité et modérez votre vitesse !

50



90



# Équipements de sécurité

Ils vous sauveront la peau : portez-les !

## Casque et gants

🚫 **OBLIGATOIRES**

Sans la tête, plus rien ne va. Et sans les doigts, la vie est moins sympa ! Casque et gants : toujours, même pour un petit tour.



## Blouson, chaussures et pantalon de moto

🚫 **FORTEMENT RECOMMANDÉS !**

Le goudron, ça brûle, ça arrache la peau, la chair et plus encore... Sauvez votre peau et votre intégrité avec des vêtements et des bottes de moto.

## L'airbag

🟢 **BON PLAN**

Il équipe tous les motards des forces de l'ordre. Avec le casque, l'airbag est le seul équipement de sécurité à pouvoir sauver la vie !

# Trajectoire de sécurité



## La trajectoire de sécurité

➔  **votre trajectoire de vie**

Connaissez-vous la trajectoire de sécurité ?

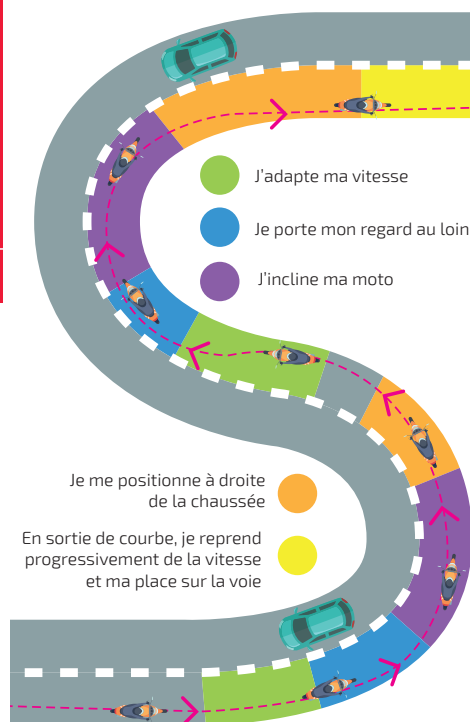
C'est celle qui permet au conducteur de voir le plus loin possible la chaussée et d'anticiper l'imprévu. Elle réduit les risques d'accident et améliore les bonnes sensations de conduite.

Moins de risque de choc frontal ou latéral avec un véhicule circulant dans le sens opposé.



**Courbes : une chute mortelle sur deux à moto, hors agglomération**

Tout doux ! La trajectoire de sécurité n'est pas une trajectoire de circuit. Elle ne vous fera pas gagner des courses, mais sur route ouverte, elle vous aidera à rester en vie.



## Journées «Courbes et trajectoires»

Ces sessions de maniabilité et de maîtrise de trajectoires, post permis, sont pour vous. Consultez le calendrier sur le site de la préfecture de police. (Places limitées).

Plus d'infos :

pp13-securiteroutiere@interieur.gouv.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône  
Observatoire départemental de sécurité routière  
Coordination départementale de sécurité routière  
Place Félix Baret - CS 80001  
13282 Marseille Cedex 06  
<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>

# Les deux roues motorisés dans les Bouches-du-Rhône

ÉDITION 2019

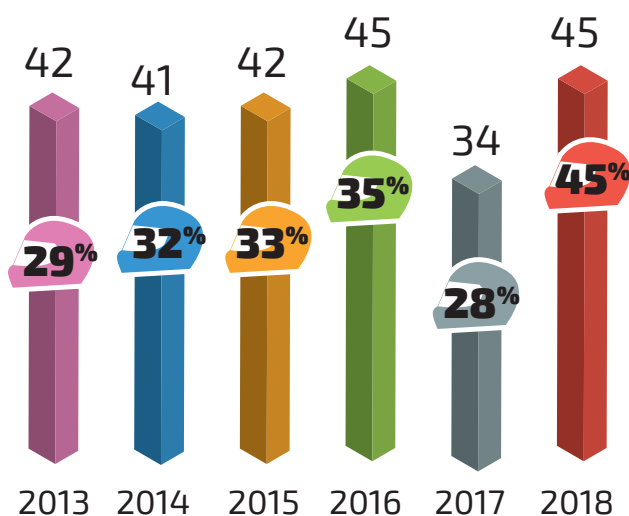
SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES

# Combien ?



## Toujours trop de tués en deux-roues motorisés comparés à l'ensemble des victimes de la route

Si le nombre d'accidents mortels, tous modes de déplacement confondus, a tendance à diminuer, on constate que les deux-roues payent un lourd tribut à la route, puisqu'ils constituent actuellement 45 % des tués.



En 2018, sur 100 morts sur les routes du département, 45 étaient des usagers de deux roues motorisés.

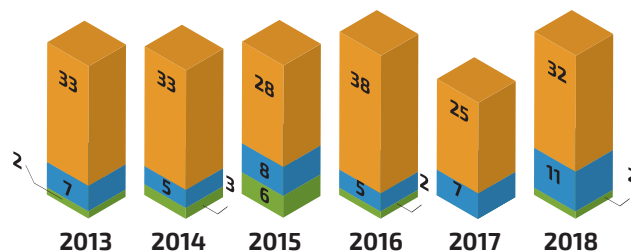


# Comment ?



## Mortalité par type de deux-roues

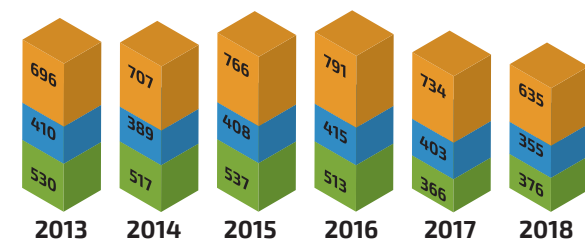
En 2018, près d'un tiers des tués en deux-roues motorisés conduisait une moto de plus de 125 cm<sup>3</sup>.



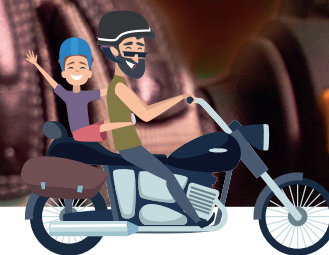
Les grosses cylindrées causent le plus de morts... et près de la moitié des accidents corporels.

## Accidents corporels par type de véhicule

Le nombre d'accidents des deux-roues motorisés fléchit légèrement, sans que la part des grosses cylindrées diminue.



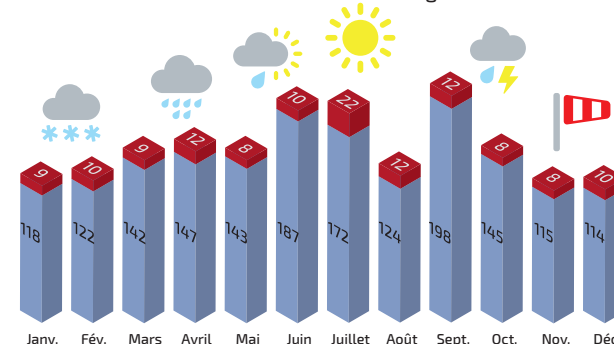
# Quand et où ?



## Par saison...

### Les accidents, c'est toute l'année

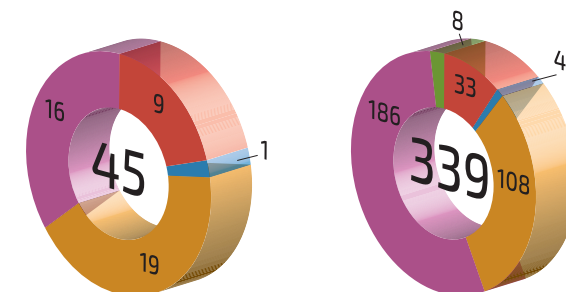
Malgré quelques pics en été, l'accidentalité élevée des deux-roues motorisés est constante tout au long de l'année.



## Par type de voie...

### Plus d'accidents sur certains réseaux

La plupart des accidents se produisent sur les voies communales ou départementales des Bouches-du-Rhône. En 2018, trente-cinq motocyclistes y ont trouvé la mort et près de trois cents y ont été blessés. Notons que 61% des blessés hospitalisés circulaient à Marseille.



Motocyclistes tués / Motocyclistes blessés hospitalisés  
 Autoroute, Voie communale, Route départementale, Route nationale, Hors réseau

## Veiller au respect des règles du Code de la route

Sur les routes du département, dans la moitié des accidents mortels, la responsabilité engagée est celle du conducteur qui viole intentionnellement une règle.

- Ne pas se faufiler entre les voitures
- Ne pas changer de file brusquement
- Respecter les règles de priorité
- Signaler systématiquement les changements de direction
- Ne jamais dépasser par la droite
- Ne pas oublier d'utiliser les rétroviseurs
- Respecter les limitations de vitesse
- Ne pas modifier son cyclomoteur et le laisser strictement d'origine